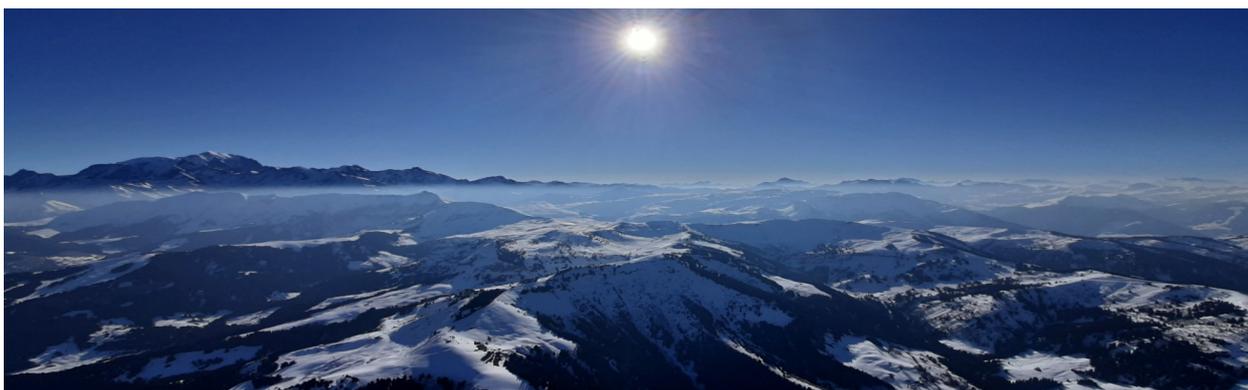
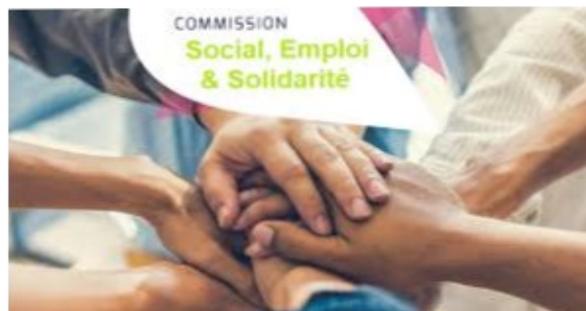


Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
de la Haute-Savoie



BILAN D'ACTIVITÉ

2022



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale
de l'Emploi, du Travail
et des Solidarités

Édito

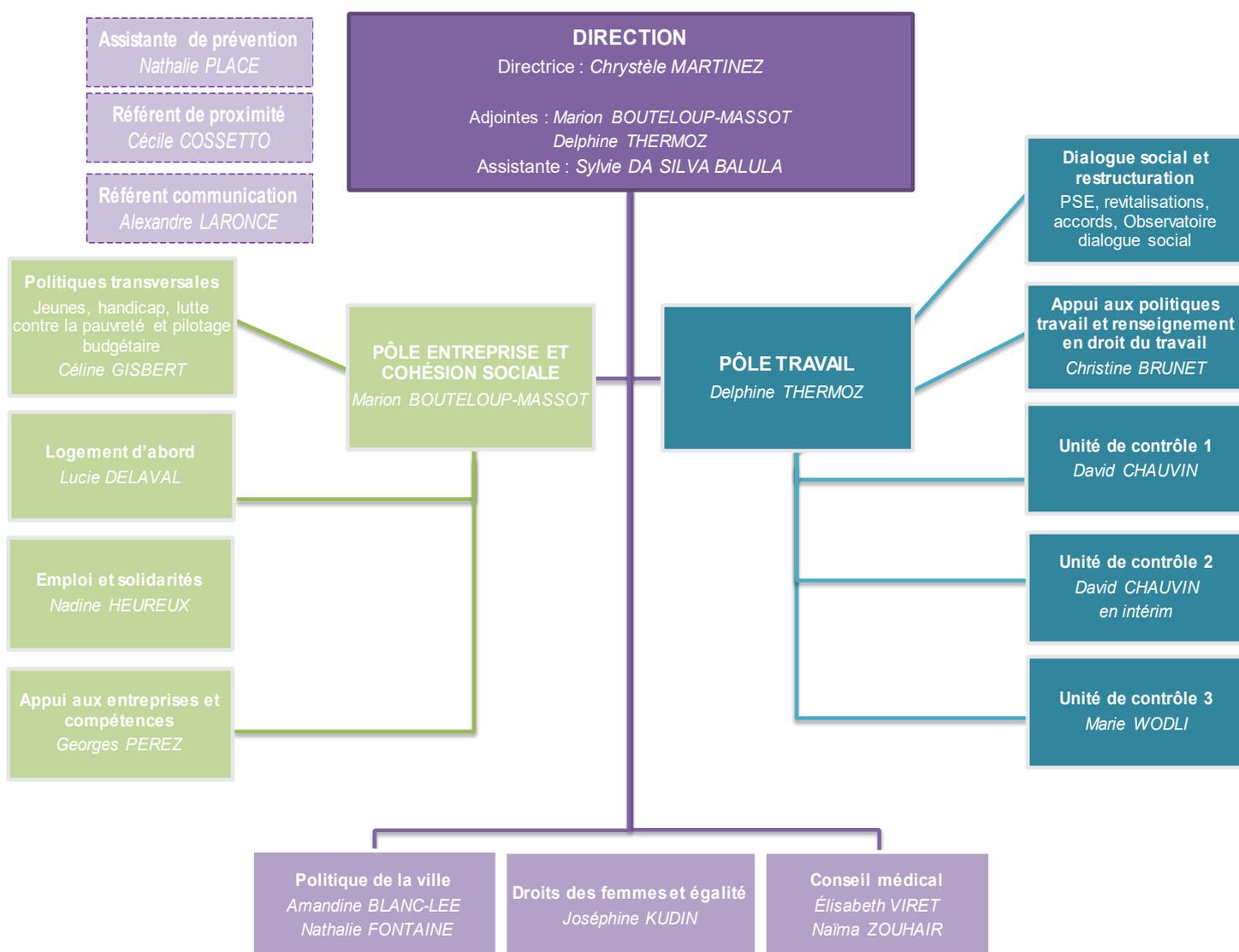
L'année 2022 aura été marquée par une succession d'évènements économiques, politiques et sociaux aux conséquences majeures : à la crise sanitaire a succédé la crise humanitaire liée au conflit Russo-ukrainien ; aux difficultés de recrutement s'est ajoutée l'augmentation des coûts de l'énergie dont les impacts sont sensibles tant auprès de la population dans toutes ses composantes, qu'au sein des entreprises et de leurs salariés.

Notre rôle est plus que jamais essentiel pour préserver les équilibres économiques et sociaux de notre territoire, et nos missions délicates sont au cœur des débats publics et citoyens. Nous avons su nous emparer en réactivité et avec conviction des missions et des responsabilités qui sont les nôtres et nous devons en être fiers.

Ce bilan est l'occasion de revenir sur les chiffres clés et les actions marquantes conduites par les équipes de la DDETS au cours de l'année 2022, je vous en souhaite bonne lecture.

Chrystèle MARTINEZ
Directrice de la DDETS 74

Organigramme



Les missions de la DDETS

La DDETS assure le déploiement de politiques publiques du travail, d'insertion sociale, d'intégration, de développement de l'emploi, d'accès aux droits, d'accès et de maintien dans le logement.

Elle met en œuvre en Haute-Savoie les priorités nationales suivantes : stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, plan Logement d'abord, politique de résorption des bidonvilles, politique d'asile et d'intégration des étrangers primo-arrivants dont la stratégie nationale d'accueil et d'intégration des réfugiés, plan d'investissement dans les compétences.

La DDETS porte une vision globale sur des parcours d'accompagnement adaptés, pour faciliter la levée des freins à l'accès et au maintien dans l'emploi ainsi qu'à l'accès et au maintien dans le logement.

Elle travaille à la convergence de l'offre et de la demande d'emploi, en cohérence avec les besoins du territoire et des publics.

Elle participe au développement de l'emploi et des compétences, soutient le développement et la performance sociale et économique, accompagne le développement d'un dialogue social de qualité.

Elle met en œuvre les politiques relatives au travail et notamment à l'amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail ainsi qu'aux missions d'inspection du travail.

La DDETS accompagne :

- * les personnes vulnérables et les personnes les plus éloignées de l'emploi, en assurant une prise en charge spécifique et adaptée, en inspectant et contrôlant les actions menées en ce sens.
- * les salariés, en assurant l'application des dispositions légales et conventionnelles relatives aux conditions de travail et d'emploi par de l'information, du contrôle et du conseil technique aux employeurs et salariés.
- * les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).



PÔLE ENTREPRISE ET COHÉSION SOCIALE

Le logement d'abord

La prévention des expulsions locatives

En Haute-Savoie ce sont **2 052 commandements de payer** enregistrés pour les locataires ne payant par leurs loyers.

236 expulsions effectives ont été enregistrées et **299 logements libérés** sans octroi de la force publique.

Pour éviter les expulsions, l'État développe une politique de prévention des expulsions, en mobilisant les locataires au plus tôt.

Ainsi, la DDETS a déployé les outils de prévention des expulsions locatives à travers :

La **Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives (CCAPEX)**, qui rend des avis et recommandations pour permettre aux ménages menacés d'expulsion de mettre en place les mesures nécessaires à leur maintien dans le logement ou à leur relogement. **62 situations ont pu être proposées** (+ 87 % par rapport à 2021).

Une **équipe mobile de travailleurs sociaux** qui se déplace vers les ménages en situation d'expulsion et leur propose un accompagnement social rapproché pour permettre un maintien dans le logement ou un relogement en tenant compte de la situation de la famille.

Un **chargé de mission auprès de l'ADIL 74** pour informer et mieux faire connaître les dispositifs de prévention.

Une **équipe mobile spécialisée** dans la prise en charge des personnes dont les problèmes de santé fragilisent le maintien dans le logement.



L'hébergement

Mise en œuvre du **service public de la rue au logement** et pilotage du Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO ou 115).

Effort de revalorisation des salaires des professionnels du social.

2 nouveaux centres d'accueil de jour ouverts à Annecy et à Thonon-les-Bains

996 places d'hébergement, dont 635 places d'hébergement en urgence

197 places de pension de famille

244 places d'intermédiation locative

2 352 locations aidées

L'accès au logement

28 920 demandeurs de logement social (+ 11,31 % par rapport à 2021), pour **5 172 attributions**, ce qui illustre la tension importante sur l'accès au logement en Haute-Savoie.

2 318 recours au titre du Droit au Logement Opposable (DALO) ou à l'Hébergement Opposable (DAHO).

173 fonctionnaires et 939 ménages prioritaires bénéficiaires d'une attribution de logement sur le contingent de logements réservés de l'État.

8 EPCI concernés par la réforme des attributions de logement sociaux et accompagnés par la DDETS.

Les moyens financiers

18,3M€ alloués pour 51 associations, dont :

12,1M€ pour assurer de l'hébergement ;

3,1M€ afin d'offrir des logements adaptés ou d'accompagner des ménages ;

1,6M€ pour structurer un dispositif de veille sociale ;

0,25 M€ pour la domiciliation des sans abris et contribuer à la distribution de l'aide alimentaire.

LE DOSSIER

L'accueil et l'accompagnement des déplacés d'Ukraine

Le conflit russo-ukrainien a eu pour conséquence un important flux de population ukrainienne sur le territoire européen.

La France compte 100 000 déplacés sur son territoire, dont 1 900 en Haute-Savoie. Cet afflux massif a nécessité pour la DDETS de gérer en urgence l'accueil et l'accompagnement de ces personnes.

Les dispositifs ont évolué vers une logique d'intégration liée à l'installation du conflit et à la destruction des maisons et infrastructures, empêchant les ukrainiens de se projeter sur un retour au pays à court terme.

Les moyens logistiques

1 sas d'accueil d'urgence de 100 places sur Annecy ouvert entre le 1^{er} avril et le 31 octobre 2022

4 centres d'hébergement de 320 places puis passage à 3 centres pour 290 places.

Le recensement de 144 logements (586 places) proposés par des propriétaires privés et les collectivités territoriales.

293 familles, soit 811 personnes (489 adultes et 322 enfants) hébergées chez des particuliers ont été rencontrées et accompagnées selon leurs besoins par une équipe mobile dédiée : ouverture de droits, besoin d'orientation vers un centre d'hébergement ou un logement, accès aux cours de français, scolarisation des enfants etc.

La DDETS a mobilisé **2 855 878 €** pour répondre aux besoins de mise en œuvre de ces dispositifs.

Cette action a pu être conduite grâce au partenariat qui s'est rapidement organisé entre les services de l'État, l'office français de l'immigration et de l'intégration, la caisse d'allocations familiales, la caisse primaire d'assurance maladie, la banque de France, pole emploi, les associations (Croix-Rouge Française, Alfa3A, la FOL, AATES, etc) et les collectivités territoriales.



PÔLE ENTREPRISE ET COHÉSION SOCIALE

L'appui aux entreprises

Activité partielle

398 demandes d'activité partielle de longue durée (APLD) validées principalement dans l'industrie et dans le secteur du tourisme de montagne, soit 2 746 103 heures indemnisées déclarées.

190 demandes d'activité partielle de droit commun pour déficit d'enneigement déposées pour 1 553 salariés, soit 2 519 017 heures d'activité partielle indemnisées déclarées.

Formation des salariés

9 518 366 € engagés par les opérateurs de compétences au titre du FNE formation pour former 8 472 salariés en activité partielle ou en APLD.

Accompagnement au recrutement

30 000 € engagés pour soutenir la promotion des métiers dans la filière gérontologie du bassin annécien et genevois.

20 000 € engagés pour soutenir la relance du salon SMILE pour la promotion des métiers de l'industrie du décolletage porté par le SNDEC.

Service à la personne

La DDETS délivre les récépissés de déclaration et agréé les organismes de service à la personne en fonction des activités et des publics concernés.

184 agréments délivrés en 2022.

Développement des compétences

Soutien aux groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ)

152 276 € engagés pour l'accompagnement de 123 personnes en difficultés par les GEIQ dans les secteurs du BTP, de l'industrie et des transports.

13 GEIQ interviennent en Haute-Savoie.

Promotion de l'alternance

7 802 contrats d'apprentissage ont été conclus en Haute-Savoie dont 268 enregistrés par la DDETS dans le secteur public.

706 titres professionnels du ministère chargé de l'emploi ont été délivrés avec un taux de réussite de 75 %.

147 sessions d'examen ont été validées par la DDETS et ont accueilli **953 candidats**.





Focus sur les actions partenariales du département

La Plateforme d'appui aux mutations économiques (PAME)

Cette plateforme départementale est pilotée et financée par la DDETS et portée par les organisations professionnelles (MEDEF, CPME, BTP) et l'agence économique du Chablais en partenariat avec le Syndicat national du décolletage, le Conseil régional et Pôle Emploi.

La plateforme a accompagné 364 entreprises depuis 2020 dont 147 entreprises en 2022, après un diagnostic réalisé et propre à un accompagnement RH, de stratégie et de compétitivité.

Le conseil en ressources humaines

Dans le cadre de la PAME, les partenaires peuvent mobiliser la « prestation de conseil en ressources humaines ».

Elle permet d'accompagner les TPE-PME dans leur projet de recrutement, de marque employeur, ingénierie de formation, dans la diversification de leur activité et dans le déploiement d'une d'amélioration du dialogue social.

En 2022, **349 000 €** ont été engagés auprès de 60 entreprises.

La promotion de la Validation des Acquis de l'Expérience

60 000 € ont été consacrés en 2022 à la promotion de la VAE auprès des salariés d'entreprises du territoire.



PÔLE ENTREPRISE ET COHÉSION SOCIALE

Contrats aidés

572 contrats aidés ont été signés en 2022.

Insertion par l'activité économique (IAE)

11 184 462 € d'aides de l'État dont 10 860 026 € d'aides aux postes et 324 436 € de fonds de développement de l'inclusion (FDI). **39 structures de l'IAE** ont employé **2 373 bénéficiaires**. 2 créations de chantiers d'insertion en 2022.

Économie sociale et solidaire

20 agréments entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS) et **17 entreprises agréées** société coopérative de production (SCOP).

56 associations accompagnées par France Active Savoie Mont-Blanc sur le volet ressources humaines, gouvernance et gestion financière.

Intégration des publics migrants

6 240 350€ mobilisés pour le financement des centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) et hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA).

. **467 places** réparties dans 5 CADA.

. **620 places** en HUDA.

795 966€ mobilisés pour le financement du centre provisoire d'hébergement (CPH) pour 85 places.

301 103€ pour favoriser l'intégration des primo-arrivants vers l'accès à l'emploi par l'apprentissage de la langue, l'accès aux droits ou au numérique.

130 337€ pour l'accompagnement des réfugiés par l'accès à la santé, au sport à la culture vers l'emploi et le logement.

Résorption des squats et bidonvilles

430 739€ mobilisés pour l'accompagnement social spécialisé des publics intra-européens (Roms) vivant dans les squats et bidonvilles, les véhicules d'ortoirs et les espaces temporaires d'insertion situés sur la commune d'Annecy et l'agglomération annemassienne, environ **500 personnes** accompagnées.

142 000€ pour l'accompagnement vers et dans le logement.

Politiques solidaires

Soutenir la protection de l'enfance, est une orientation forte de l'État, qui s'est traduite par la signature d'une convention 2022- 2024 entre le conseil départemental, le préfet (DDETS) et l'agence régionale de santé (ARS) au titre de la **prévention et protection de l'enfance**.

Ainsi, l'État apporte son soutien financier au département à hauteur de **1 019 902 €** en 2022.

52 pupilles de l'État suivies par la DDETS.

650 mesures de protection des majeurs pour 27 mandataires individuels représentant un budget total de 574 871 €.

Un service pour l'accompagnement des tuteurs familiaux (ISTF) avec le suivi de **47 familles** et un financement Etat de 20 000 €.

3 019 mesures de protection par les 2 services tutélaires du département représentant un budget de 4 632 000 €.

154 séjours de Vacances Organisées Adaptées (VAO) déclarés en 2022 et 5 contrôles réalisés.

392 319 € alloués à l'allocation d'aide sociale de l'État.

LES DOSSIERS

Insertion par l'activité économique (IAE) : mieux prescrire pour faciliter l'inclusion

En 2022, la prescription des parcours des salariés en insertion a été ouverte à de nouveaux prescripteurs.

Le 5 décembre, il a donc été organisé au niveau départemental une **matinée dédiée à l'insertion par l'activité économique**.

42 prescripteurs ont participé à cette matinale et ont pu échanger avec les 21 structures de l'IAE



Séminaire migrants européens, résorption des campements et des bidonvilles

Le 8 décembre 2022, les acteurs de la politique nationale de résorption des squats et bidonvilles se sont réunis en présence du préfet, du maire d'Annecy, du président d'Annemasse agglomération et du directeur de cabinet de la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accompagnement vers le logement (DIHAL) afin de préparer le prochain **protocole départemental 2023-2027 de coopération relatif à la résorption des campements illicites**.



Cette journée de travail a permis aux **80 participants** de faire un bilan du précédent protocole. Le travail d'insertion par l'hébergement spécifique (ETI), le logement accompagné, l'emploi, la santé, la scolarisation des enfants, doivent se renforcer pour que notre département offre des conditions de vie dignes à ces populations européennes.

PÔLE ENTREPRISE ET COHÉSION SOCIALE

Prévention et lutte contre la pauvreté

Lutter contre la pauvreté et l'exclusion est une priorité de l'État qui se traduit par la signature d'une convention avec le conseil départemental qui a permis de mobiliser **792 883 €** pour lutter contre la pauvreté et faciliter l'accès à l'emploi.

7 nouveaux projets concernent la mobilité, la santé, le logement, l'insertion socio-professionnelle, la domiciliation et la précarité alimentaire.

4 Points Conseils Budget accompagnent les personnes en risque ou en situation de surendettement.

3 projets concernent la précarité menstruelle des femmes les plus vulnérables.

Politique Jeunes (16-25 ans)

3 868 260 € mobilisés pour les 4 Missions locales jeunes du département.

8 026 jeunes accompagnés par les missions locales dont **3 026 jeunes ont pu accéder à l'emploi**.

2 639 jeunes ont signé un contrat d'engagement jeunes (CEJ) avec Pôle emploi et ou les Missions locales.

199 actions de parrainage déployées auprès des jeunes.

Handicap et santé/précarité

Soutien à l'« Allô Maltraitance », numéro dédié aux personnes âgées ou en situation de handicap, pour **8 000 €**.

44 023 € de contribution au fonds départemental de compensation du handicap, par le fonctionnement de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Soutien aux entreprises adaptées

9 Entreprises adaptées soutenues à hauteur de **5 386 960 €** pour des emplois de travailleurs handicapés (354 ETP).

En 2022, la DDETS accompagne l'appui à la création d'une **entreprise adaptée de travail temporaire (EATT)** et de **3 entreprises adaptées**.

Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives

5 projets soit **78 500 €** pour des actions de prévention contre les addictions.

Politique de la ville dans les quartiers

490 000 € mobilisés pour les quartiers prioritaires d'Annemasse, Gaillard, Saint-Julien-en-Genevois, Cluses, Thonon-les-Bains, Bonneville, dont **227 781 €** pour les Programmes de réussite éducative.

58 313 € consacrés aux Quartiers d'été pour des actions de cohésion sociale.

450 000 € alloués dans le cadre des Cités éducatives de Bonneville et d'Annemasse.

8 conventions adultes-relais permettant le recrutement de médiateurs au sein des quartiers.

123 actions ont été financées en 2022.

LE DOSSIER

La stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté

La « stratégie Pauvreté », qu'est ce qu'est ?

Engagée en 2018, cette stratégie se déploie autour de deux grandes priorités : la **prévention de la pauvreté**, à travers une politique de lutte contre les inégalités dès la petite enfance, et la **sortie de la pauvreté** par l'accompagnement au retour au travail pour tous.

Elles abordent **5 grandes thématiques** : la petite enfance et l'éducation, la santé, l'accompagnement vers la formation et l'emploi, le logement, l'accès aux droits sociaux

La stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté permet aussi de financer :

- des projets d'initiative locale ;
- des actions de lutte contre la précarité financière ;
- des actions de lutte contre la précarité menstruelle.



Quels projets développés en Haute-Savoie ?

La Haute-Savoie a été l'un des 12 départements retenus pour expérimenter le **dispositif aide-budget** visant à faciliter la détection des publics en situation de précarité financière, leur orientation et leur accompagnement par les Points Conseils Budget.

La contractualisation avec le conseil départemental a également permis de financer une action pour **accompagner vers l'emploi** des publics ayant des difficultés de santé, notamment des bénéficiaires du RSA, **former les professionnels à la démarche « référent de parcours »** et **accompagner des jeunes mineurs sortis du système scolaire.**

PÔLE TRAVAIL

L'inspection du travail

2 278 interventions dont :

- 1 000 contrôles sur site ;
- 435 enquêtes portant principalement sur des accidents du travail ou sur des enquêtes licenciement salariés protégés ;
- 86 participations au comité social et économique (CSE).

1 978 suites à contrôles notifiées aux entreprises et notamment :

- 1 403 observations ;
- 345 décisions de ruptures de contrats de salariés protégés au titre de leur mandat ;
- 44 rapports aux parquets ;
- 114 décisions d'arrêts de chantier.

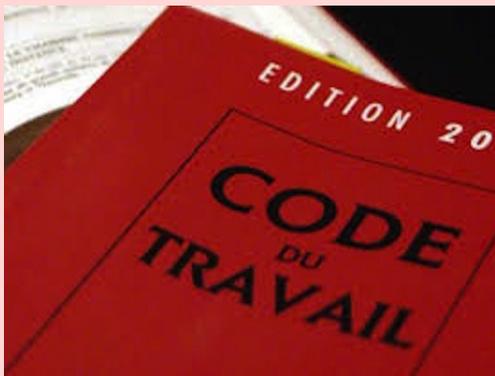
Les sanctions

- 34 procès verbaux ;
- 3 transactions pénales ;
- 8 sanctions administratives.

Les actions prioritaires 2022

1 356 interventions sur des actions prioritaires dont plus de 50 % ont concerné des chantiers de bâtiment :

- 371 interventions sur les chutes de hauteur ;
- 336 interventions en matière de travail illégal ;
- 238 sur l'égalité professionnelle ;
- 146 sur les prestations de service internationales ;
- 110 sur l'amiante ;
- 32 sur la précarité.



Les renseignements du travail

8547 réponses juridiques apportées aux usagers :

- 5 752 par téléphone ;
- 1 504 par courriels ou courriers ;
- 1 291 rendez-vous physiques.

Les conseillers du salariés

Une nouvelle liste a été arrêtée le 04/05/2022 pour une durée de 3 ans. Elle compte 51 conseillers du salarié.

Les ruptures conventionnelles

6 369 demandes d'homologation de ruptures conventionnelles ont été déposées.

Dialogue social

1 494 accords d'entreprises déposés dont 708 sur l'épargne salariale et 234 sur la durée du travail.

3 réunions de l'observatoire du dialogue social se sont tenues en direction des TPE sur des thématiques diverses :

- épargne salariale ;
- télétravail ;
- égalité professionnelle.

Restructuration et revitalisation

564 licenciements pour motif économique ont été notifiés à la DDETS (-40 % par rapport à 2021) :

205 emplois ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre de 8 plans de sauvegarde pour l'emploi (PSE) et d'une rupture conventionnelle collective (RCC) pour 3 entreprises industrielles et 6 du secteur tertiaire.

4 conventions signées pour les fonds de revitalisation, dont une convention cadre nationale, pour un montant total de 424 257 €.

LE DOSSIER

La DDETS de Haute-Savoie actrice de la prévention des accidents du travail dans le BTP avec les professionnels de la filière

Le secteur du BTP représente **8% des salariés du département** mais **16% des sinistres** avec 6 accidents par jour, 2 accidents mortels par an et 320 salariés à l'arrêt.

La DDETS a donc fait du **contrôle** de ce secteur une priorité départementale. L'inspection du travail s'est ainsi fortement mobilisée sur les risques de chutes de hauteur qui se traduisent par de nombreuses décisions d'arrêts de travaux.

La réduction des accidents du travail dans le BTP passant aussi par la **prévention**, la DDETS a engagé un dialogue constructif avec la fédération du bâtiment afin de sensibiliser les acteurs de la construction, et notamment les maîtres d'ouvrage, à cette problématique.

Ce travail collaboratif a permis l'organisation d'une **conférence-débat** à destination des principaux maîtres d'ouvrage, des coordonnateurs SPS, des maîtres d'œuvre et des entreprises du département. Cette journée a réuni plus de 130 participants autour de deux temps forts : une présentation rapide de la réglementation et des mesures de prévention réalisée à trois voix CARSAT, OPPBTP, DDETS puis une table ronde réunissant les différents acteurs afin de favoriser les échanges.

Près de 80% des participants souhaitent poursuivre la réflexion et 60% d'entre eux désirent s'engager dans un processus d'amélioration (coordination effectuée sur les chantiers et mise en commun des moyens).



La délégation aux droits des femmes et à l'égalité

La déléguée départementale au droit des femmes se mobilise sur deux champs d'intervention prioritaires : l'égalité professionnelle, grande cause nationale et les violences faites aux femmes.



Une femme meurt tous les deux jours et demi sous les coups de son compagnon ou ex compagnon.

En Haute Savoie 1476 femmes ont été victimes de violences conjugales en 2022 (recensement Police et gendarmerie).

La DDETS met à disposition **100 places d'hébergement** à destination des femmes victimes de violences.

Cinq associations interviennent auprès de cette population :

- **Espace Femmes** qui dispose d'un référent violences conjugales et qui couvre tout le département (Gaillard, Annecy, Thonon, La Roche sur Foron).
- **L'AVIJ** qui anime 3 Bureaux d'Aide aux Victimes au sein des tribunaux judiciaires : Annecy, Bonneville et Thonon.
- **Le CIDFF**, Centre d'Information et sur le Droit des Femmes et de leur Famille 74 qui tient des permanences dans tout le département.
- Les associations **OSTARA** à Annecy et **Women Safe and Children 74** dans le chablais qui accompagnent des femmes victimes de violences.

4 intervenants sociaux en police et gendarmerie (ISPG) sont répartis dans le département, à Annecy, Annemasse, en Vallée de l'Arve et dans le Chablais.

6 sessions de Formations des forces de l'ordre à l'accueil et l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales ont été réalisées auprès d'une **centaine de gendarmes**.



Le colloque "la force des femmes" qui a eu lieu le 25 novembre 2022 a rencontré un vrai succès

Après un temps institutionnel le matin a succédé un temps associatif et artistique l'après-midi ainsi qu'une exposition :

230 professionnels ont participé à ce colloque

Les moyens financiers de la DDETS

Accès et retour à l'emploi (dont insertion par l'activité économique)	20 451 000 €
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	756 000 €
Intégration et accès à la nationalité	1 098 000 €
Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives	78 500 €
Urbanisme et amélioration de l'habitat	521 000 €
Quartiers politique de la ville	856 000 €
Handicap et dépendance	52 000 €
Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables	18 090 000 €
Immigration et asile	9 209 000 €
Inclusion sociale et protection des personnes	3 058 000 €
Délégation aux droit des femmes et à l'égalité	10 500 €



La DDETS de Haute Savoie est implantée sur 2 sites

Cohésion sociale
Logement et hébergement
Emploi et solidarités
Politique de la ville
handicap

3, rue Paul Guiton
74 000 Annecy



Inspection du travail
Appui aux entreprises
Délégation aux droits des femmes
et à l'égalité
Conseil médical

48, avenue de la République
74 960 Cran-Gevrier



Retrouvez les contacts de la DDETS à l'adresse suivante :

www.haute-savoie.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Direction-departementale-de-l-emploi-du-travail-et-des-solidarites/DDETS